



## Énergies renouvelables

### Projet phare 1 : Usine hydro-électrique de Tillouguit (Maroc)

L'énergie représente le principal secteur bénéficiaire des prêts de la FEMIP au Maroc et la répartition de ces financements traduit également le souci de neutralité technologique de la FEMIP vis-à-vis des investissements qu'elle soutient. Ce prêt de 150 millions d'EUR signé en 2007 et destiné à la réalisation par l'Office national de l'électricité du Maroc d'une usine hydroélectrique à Tillouguit est représentatif de cette approche. Ce projet comprend également la création et l'extension d'autres projets hydroélectriques, notamment la réalisation d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) à Abdelmoumen, ainsi que l'extension de la STEP d'Afourer. Il est à noter que la mise en place d'un système de télégestion des usines hydroélectriques existantes complète le projet. Le but de l'opération consiste à renforcer le réseau de distribution afin de répondre à la demande croissante des ménages et des entreprises.



### Projet phare 2 : Parc éolien de Tanger (Maroc)

Avant même que les lignes directrices de l'Union pour la Méditerranée n'érigent le souci du développement durable et la recherche de modes alternatifs d'énergie comme clés de l'intégration euro-méditerranéenne, la FEMIP avait déjà pris en compte ces problématiques dans ses projets d'investissement. Ainsi, le prêt de 80 millions d'EUR accordé à l'Office national de l'électricité du Maroc (ONE), illustre dès 2004 le souci d'exploiter le potentiel de la région en énergies renouvelables. Ce prêt, destiné au financement d'un parc éolien entre Tanger et Tétouan, permet en effet de produire de l'électricité pour approvisionner le réseau public et de faire ainsi face à l'augmentation de

la demande d'électricité grâce à une source d'énergie aux retombées écologiques positives. La FEMIP liait déjà ainsi diversification énergétique et création d'infrastructures électriques prioritaires. Elle intensifiera à l'avenir la poursuite de ces mêmes objectifs, en phase avec les priorités de l'Union pour la Méditerranée.

### Projet phare 3 : Parc éolien de Gabal el-Zait (Égypte)

En cofinancement avec la KfW et la Facilité d'Investissement pour le voisinage (NIF) gérée par la Commission européenne, la BEI a accordé en 2009 un prêt de 50 millions d'euros pour la conception et la construction d'un parc éolien terrestre de grande dimension dans la région de Gabal el-Zait sur le littoral de la mer Rouge. Ce projet fait partie d'un programme national global portant sur cette même région, qui vise à renforcer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en Égypte et qui aidera ce pays à faire face à l'augmentation de la demande d'électricité en utilisant une source d'énergie durable : les énergies éoliennes. Ce prêt revêt une importance certaine, au sens où il est le premier octroyé par la Banque en Égypte dans le secteur des énergies renouvelables, les interventions de la BEI dans le domaine énergétique égyptien s'étant jusque-là principalement concentrées sur les projets relatifs à la production, au transport et à la distribution d'électricité ainsi qu'au stockage, à l'exportation et au transport en vrac de gaz naturel.

## Interconnexions énergétiques

### Projet phare 1 : « Gazoduc jordanien » (Jordanie)

Revêtant une dimension régionale d'interconnexion électrique Sud-Sud, ce projet de gazoduc signé en 2004, qui constitue le chaînon jordanien de l'Arab Gaz Pipeline allant de l'Égypte à la Turquie en passant par la Jordanie et la Syrie, illustre à merveille le rôle de catalyseur joué par la FEMIP dans la zone euro-méditerranéenne en matière d'énergie, et constitue les prémises d'un marché du gaz unifié au sein du Proche-Orient. En prêtant 100 millions d'EUR à la société EGAS (Egyptian Natural Gas Holding Company) afin de construire, entre le sud et le nord de la Jordanie (entre Aqaba et Rehab), un gazoduc d'une longueur de 393 km permettant d'acheminer le gaz naturel égyptien vers de grandes centrales électriques, des entreprises industrielles et d'autres utilisateurs situés sur l'ensemble du territoire jordanien, la FEMIP a fait coup double. En Jordanie, elle a diversifié l'offre énergétique, amélioré l'efficacité globale du réseau électrique et contribué à abaisser sensiblement le coût de la génération de l'électricité en substituant le gaz au fioul dans les centrales électriques existantes. Surtout, elle a jeté les bases d'un commerce international de gaz entre l'Égypte et la Jordanie, et a ouvert la possibilité d'étendre ces échanges à la Syrie et au Liban lors de l'extension future du gazoduc.



### Projet phare 2 : O.N.E Interconnexions II (Maroc)

Le prêt de 120 millions d'euros accordé en 2002 à l'Office National d'Électricité a eu pour double objectif d'augmenter la capacité de transit des liaisons d'interconnexion électrique entre le Maroc et deux de ses voisins (Espagne et Algérie) et de renforcer la sécurité et la fiabilité du réseau intérieur existant. En se concentrant particulièrement sur le financement du doublement de l'interconnexion Maroc/Espagne (complétant ainsi la première interconnexion entre les deux pays réalisée en 1995, et pour laquelle la Banque était déjà intervenue), la BEI a ainsi misé sur le renforcement de l'intégration de la coopération énergétique régionale en augmentant le volume des échanges d'électricité entre le Maghreb et l'Europe, dans la droite lignée de ses interventions précédentes dans ce domaine. En améliorant la fiabilité du réseau interne et en étendant les capacités d'un réseau transeuropéen existant, le projet a ainsi facilité la libéralisation du marché local de l'énergie électrique.

## Construction et modernisation d'infrastructures énergétiques nationales



### Projet phare 1 : Modernisation des réseaux d'approvisionnement en électricité en Cisjordanie

La BEI a signé en 2005 avec l'Autorité palestinienne un prêt de 45 millions d'EUR pour le financement d'investissements visant à la modernisation de l'approvisionnement en électricité en Cisjordanie. Le projet fait partie d'un programme d'investissement doté d'une enveloppe de 131 millions d'EUR en faveur de la réhabilitation et de la modernisation du réseau de transport et de distribution d'électricité sur l'ensemble des territoires palestiniens. Le prêt de la Banque financera plus particulièrement quatre sous-stations à

Ramallah, Naplouse, Jenin et Tarkumiya dont la construction devrait être assurée par la signature d'un contrat clé-en-main avec Israël Electric Corporation. Le prêt de la Banque permet donc de mettre en contact, autour d'un même projet, israéliens et palestiniens. Le projet bénéficiera d'une assistance technique destinée à soutenir sa mise en œuvre et son suivi. L'assistance technique permettra également de recenser les besoins futurs du secteur en matière d'investissements et d'organisation.

### Projet phare 2 : Centrale de Ghannouch (Tunisie)

Le prêt de la BEI de 114 millions d'EUR en 2006 a permis la construction d'une centrale à turbines à gaz à cycle combiné d'une puissance de 400 MW à Ghannouch (région de Gabès). Ce projet s'inscrivait dans le cadre du 10ème Plan national (2002-2006) et s'intègre dans le programme prioritaire du gouvernement tunisien visant à renforcer et moderniser le parc de production de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) pour faire face à une croissance constante de la demande d'électricité du pays. Ce projet permet également d'accroître sur le long terme l'efficacité thermique moyenne du système de production d'électricité de la Tunisie.

### Projet phare 3 : Deir Ali I et II (Syrie)

Les financements de la BEI en Syrie se focalisent majoritairement sur le secteur énergétique, sous la forme de prêts pour la mise à niveau et la modernisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité d'une part, mais aussi et surtout pour la construction de centrales de production d'électricité d'autre part. Les projets dits de la centrale électrique de Deir Ali, soit de construction et d'exploitation de deux unités de production d'électricité à cycle combiné alimentées au gaz naturel en 2004 et 2008 respectivement à 25 kilomètres au sud de Damas, figurent au titre de l'une des plus belles réussites de la Banque dans ce domaine. Les 475 millions d'euros accordés doivent en effet permettre une augmentation de capacité de 1 500 MW et contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre en produisant une énergie à moindre coût grâce au recours aux ressources gazières locales. Ils permettent donc de répondre à la problématique de la demande croissante d'électricité à un coût compétitif tout en incitant l'économie syrienne à la diversification de son économie, encore par trop tributaire du secteur pétrolier.

#### Contacts pour la presse :

**Anne-Cécile Auguin**

[a.auguin@bei.org](mailto:a.auguin@bei.org),

tél. : (+352) 43 79 – 83330,

GSM : (+352) 621 36 19 48.

**Secrétariat Presse**

[presse@bei.org](mailto:presse@bei.org),

tél. : (+352) 43 79 – 21000,

télécopieur : (+352) 43 79 – 61000.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la FEMIP : [www.bei.org/femip](http://www.bei.org/femip).